

Georges-Henri Soutou

9th May 1950.

The Schuman Declaration.

On 9 May 1950, in his famous Declaration, French foreign minister Robert Schuman announced the foundation of the European Coal and Steel Community (ECSC).

By accepting the Plan, the French, German, Italian, Belgian, the Netherlands, and the Luxembourg governments adopted a proposal—for the first time in the history of their countries—that transferred a part of their sovereignty on a supranational, independent authority.

The origin of the Schuman Plan

In Europe reviving from the massacre of World War II voices calling to reconciliation and unity appeared. On 19 September 1946, Winston Churchill proposed to establish the United States of Europe. His announcement created quite a sensation. The year 1948 was outstanding in several ways in the history of European integration. In February the Prague Coup, in June the Berlin Blockade, the hardening of the Cold War, in March the Brussels Pact was signed, which was the founding treaty of the Western Union, and an important step towards the establishment of NATO. In April, the Organisation for European Economic Co-operation (OEEC), the predecessor of OECD was established in Paris to help allocate the financial aid granted to Europe by the United States based on the Marshall Plan. In May supporters of the European unity gathered in the Hague, and the congress resulted in creating a “reflexion structure”, the European Movement, and the first European institute: the Council of Europe.

At the same time European integration lacked a significant pragmatic plan with precise objectives. On 9 May 1950 Robert Schuman announced such a plan. This is how the European Coal and Steel Community arose, which generated much enthusiasm among the public.

Schuman's life course

Robert Schuman was born in 1886. Although his father was a native of Lorraine, Schuman was born a German citizen. After finishing his university studies in Germany, he set up practice as a lawyer in Metz in 1912. He spent his early years in Lorraine, in the border area of Germany, France, and Luxembourg. All this had a crucial impact on Schuman's vision of Europe.

He was intensely religious since his youth and was closely linked to the Catholic Church and the Christian democratic political current, which was committed to the construction of Europe. At the same time Schuman's extremely broad vision, and legal and political education significantly determined his perception of Europe.

Following the return of Alsace-Lorraine to France, he was elected French representative in 1919, and after 1945 he was one of the mainstream leaders of the Christian-Democratic Party

(MRP). He was the Minister of Finance, and from November 1947, Prime Minister of France; he was able to pacify the strikes against the Marshall Plan incited by the French Communist Party (PCF) at the end of 1947, right at the beginning of the Cold War.

Subsequently, between July 1948 and January 1953, he worked as Foreign Minister. Nevertheless, he expressed his opinion even after his active years in European affairs until his death in 1963.

French and German politics in a dead end between 1948 and 1950

French foreign politics reached a dead end regarding its most important relation: Germany. The recognition of this was the starting point. After the war, all the efforts of France aimed to keep Germany in a permanently weak condition. At the same time the United States and Great Britain wanted to establish the West German state against the Soviet expansion in Europe, and wanted to integrate the FRG into the Western world. At the Quai d'Orsay, Schuman clearly understood that France had to break with its earlier policy towards Germany, and needed to apply a positive approach, otherwise it would have been completely isolated.

It was obvious to Schuman that the French-German relationship is the key to everything. Europe will rely on the French-German reconciliation; thus, Europe will become an important framework of French politics. This Europe will be able to cooperate with the United States in the fields of addressing economic problems and reconstruction, and to resist the Soviet Union during the Cold War.

The Schuman Plan of 9 May 1950

How was the Schuman Declaration of May 9 created? Jean Monnet started to prepare the text at the end of April which Schuman accepted at the beginning of May. The Plan suggested a supranational European Coal and Steel Community directed by an authority independent from governments, with the free movement of goods and common social policy. Before the text edited by Monnet, Schuman wrote a preamble himself that gave a clear political direction to the initiative:

“Almost five years to the day since Germany’s unconditional surrender, France is taking the first decisive step to rebuild Europe and is inviting Germany to play its part. This will transform the situation in Europe. This will open the door to other joint activities inconceivable hitherto.”

This was followed by the famous passage:

“Europe will not be made all at once, or according to a single plan. It will be built through concrete achievements which first create a de facto solidarity. The coming together of the nations of Europe requires the elimination of the age-old opposition of France and Germany.”

The founding treaty of the European Coal and Steel Community, which enabled the free movement of coal and steel products, joint pricing, investment, and social policy, was signed in April 1951 on the basis of this Declaration. Sectoral integration and the concept of supranationality became the key to the new organisation.

The Schuman Plan attracted a great deal of public comment in Europe and in the United States. France has gained credibility, and the Plan provided a political and a psychological basis for German chancellor Adenauer to declare the need to compromise with France. The political

importance of the European Coal and Steel Community certainly goes beyond its actual, essentially limited economic significance. It is important to note the high relevance of the supranational concept, as this was the only mean that made it possible for France to keep an eye on the German steel industry on a non-discriminatory basis (even if the Plan was not about this, of course).

The democratic Europe as civilisational space with Christian roots

Nevertheless, the political role of Schuman cannot be reduced merely to having created the opportunity for France to control Germany. Schuman deeply and truly believed in Europe. “Europe is a spiritual and cultural community”, he emphasised in his speech that he held in Rome, in October 1953. For Schuman, the two bases of Europe were Christian civilisation and democracy, and he held that the latter rooted exactly in Christianity.

For Schuman, European integration presumed the “awareness of its historical affinities” and “political determination in the service of a single human ideal”. Accordingly, the primal nature of Europe was determined by its history and civilisation, however, its actual construction at a political level presumed a common will accepting the frameworks of democratic values.

Schuman never said that states should be eliminated, as he believed that these will be the “cornerstones” of a new level, thus “the supra-national must rest on national foundations”. However, Schuman was pragmatic at the same time. “He looked for solution to a specific problem”, and he had no intention to create a superstate. It occurred to him that political integration on the long run shall be “at least” the necessary supplement to economic integration. Although, he imagined the cooperation of Europe’s nations in the foreseeable future as an enhanced cooperation, the basis of which is the prior consultation of governments, and the cohesion gradually deepened by the development of cooperation taking place within the framework of existing organisations.

Future of Schuman and the communist Europe

Schuman’s concept of Europe as civilisational space naturally included all Europe, not only the “inner six” of Western Europe. He was clearly convinced that over time the “henchmen” of the Soviet Union will also be part of this community when they will be able to overcome totalitarian communism. On the level of principles, it was obvious to him:

“All the European countries are permeated by Christian civilisation... All these countries are committed to join the European communities, provided that they ensure reliable democratic systems are in place... The Central and Eastern European nations currently deprived of their freedom by a totalitarian regime will join the common European the moment they will be able to, we can be sure of that.”

The relevance of Robert Schuman

Until the Maastricht Treaty, European politicians, with more or less enthusiasm, basically followed the method suggested by Schuman. The European construction on specific areas, where consensus existed, progressed with the gradual abandonment of sovereignty, but did not question the existence of states.

The ideas of Robert Schuman remained valid for a long time also regarding the general concept of Europe. The conception of Europe based on universal values, democracy and human rights was clear, but its uniqueness as a geographical, historical and civilisational space was also obvious.

However, all this changed since the 1990s. The latest crisis (in 2008 and today) is derived from the fact that the European Union ceased to proclaim its economical and cultural specificities and sovereignty, and decided to fade into globalisation. Thus, Robert Schuman still has a message for us regarding the real Europe.

Prof. Georges-Henri SOUTOU

French historian, Professor Emeritus at Paris-Sorbonne University and Sciences Po, former president of the French Academy of Moral and Political Sciences (*Académie des sciences morales et politiques*), member of *Institut de France*

Georges-Henri Soutou

9 MAI 1950.

LA DECLARATION SCHUMAN.

Le 9 mai 1950, le ministre français des Affaires étrangères, Robert Schuman, annonçait, dans une déclaration devenue célèbre, la création de la Communauté européenne du Charbon et de l'Acier. Le projet recueillit l'approbation des gouvernements allemand, italien, belge, néerlandais et luxembourgeois. Pour la première fois dans leur histoire, il était proposé à ces gouvernements de déléguer une partie de leur souveraineté à une Haute Autorité, supranationale et indépendante.

Les origines de la Déclaration Schuman.

Dans une Europe sortie exsangue du deuxième conflit mondial, des voix s'élevèrent pour appeler à la réconciliation et à l'union. Le 19 septembre 1946, Winston Churchill propose la constitution des Etats-Unis d'Europe. Son annonce fait sensation. L'année 1948 va être à bien des égards une année capitale dans l'histoire de la construction européenne. En février et en juin, le coup de Prague puis le blocus de Berlin marquent un durcissement de la guerre froide ; en mars, la signature du Pacte de Bruxelles crée l'Union occidentale, étape importante vers la constitution de l'Otan ; en avril, l'Organisation de Coopération économique européenne (OEEC), future OCDE, est instituée à Paris pour gérer la répartition des crédits américains accordés à l'Europe dans le cadre du Plan Marshall ; en mai, se retrouvent à La Haye les partisans de l'Europe unie qui aboutira à la création d'une structure de réflexion, le Mouvement européen, et de la première institution européenne, le Conseil de l'Europe.

Mais il manque à la construction européenne un projet d'envergure, pragmatique et aux objectifs précis. Ce sera la Communauté européenne du Charbon et de l'Acier. Le 9 mai 1950, Robert Schuman annonce le projet. C'est la naissance de la CECA qui suscite l'enthousiasme des opinions publiques.

L'itinéraire de Schuman.

Né en 1886 d'un père lorrain, Robert Schuman est né allemand. Après des études supérieures en Allemagne, il devint avocat à Metz en 1912. Sa jeunesse se déroula donc aux confins lotharingiens entre l'Allemagne, la France et le Luxembourg. Cet itinéraire marqua profondément sa vision de l'Europe.

Dès sa jeunesse Schuman témoigna d'une grande piété ; il resta toujours lié à l'Église catholique et au courant politique de la démocratie chrétienne, tous deux très partisans d'une organisation de l'Europe. D'autre part Robert Schuman était fort cultivé. Sa culture juridique et politique a marqué fortement sa conception de l'Europe.

Elu député au parlement français en 1919, après le retour de l'Alsace-Lorraine à la France, il s'imposa après 1945 parmi les dirigeants du MRP, le parti démocrate-chrétien. Ministre des Finances, puis président du Conseil en novembre 1947, il fit refluer la vague de grèves insurrectionnelles orchestrées par le PCF contre le Plan Marshall en novembre-décembre 1947, au moment où la Guerre froide commençât véritablement.

Puis il fut ministre des Affaires étrangères de juillet 1948 à janvier 1953. Mais bien entendu, il continua à prendre position sur les affaires européennes jusqu'à sa mort en 1963.

L'impasse de la politique allemande de la France en 1948-1950

Le point de départ est l'impasse où se trouvait alors la politique extérieure française dans son domaine essentiel, l'Allemagne. Depuis la fin de la Guerre les Français mettaient tous leurs efforts à maintenir l'Allemagne impuissante. Mais, face à la pression soviétique en Europe, les Etats-Unis et la Grande-Bretagne voulaient que l'on crée un Etat ouest-allemand et que l'on intègre la RFA dans le monde occidental. En arrivant au Quai d'Orsay, Schuman comprit bien que la France devait désormais abandonner sa politique allemande précédente et proposer une approche positive, sinon elle serait isolée.

Pour Schuman il est certain que la relation franco-allemande était la clé de tout : l'Europe reposerait sur une réconciliation bilatérale franco-allemande ; l'Europe deviendrait alors le cadre privilégié de la politique française. Et c'est cette Europe qui s'entendrait avec les États-Unis pour les problèmes économiques de la reconstruction et pour résister aux Soviétiques dans la Guerre froide.

Le Plan Schuman du 9 mai 1950

D'où la déclaration Schuman du 9 mai 1950. Elle avait été préparée en très grand secret depuis la fin avril par Jean Monnet et adoptée début mai par Schuman. Elle proposait une communauté européenne du charbon et de l'acier, avec liberté de circulation des produits, une politique sociale commune, menées par une Haute Autorité supranationale, indépendante des gouvernements. Au texte préparé par Monnet, Schuman ajouta un préambule préparé de sa main, donnant le sens profondément politique de l'opération :

« Cinq ans presque jour pour jour après la capitulation de l'Allemagne, la France accomplit le premier acte définitif de la construction européenne et y associe l'Allemagne. Les conditions européennes doivent s'en trouver entièrement transformées. Cette transformation rendra possibles d'autres actions communes impossibles jusqu'à ce jour. »

Venaient ensuite les formules désormais fameuses :

« L'Europe ne se fera pas d'un coup, ni dans une construction d'ensemble : elle se fera par des réalisations concrètes, créant d'abord une solidarité de fait. Le rassemblement des nations européennes exige [avant tout] que l'opposition séculaire de la France et de l'Allemagne soit éliminée : l'action entreprise doit toucher au premier chef la France et l'Allemagne. »

Sur ces bases on signa en avril 1951 le traité instaurant la CECA, qui prévoyait la libre circulation des produits houillers et sidérurgiques et des décisions communes en matière de prix, d'investissements, de politique sociale. Intégration sectorielle et supranationalité étaient les concepts clés du nouvel organisme.

Le plan Schuman eut un immense écho en Europe et aux États-Unis : la France redevenait crédible. Et le plan fournissait une base politique et psychologique permettant au chancelier Adenauer d'affirmer la nécessité de la réconciliation avec la France. Cette importance politique de la CECA va certainement au-delà de son rôle économique réel, finalement limité. Il faut bien marquer que dans cette conception la supranationalité était indispensable : c'était le seul moyen de faire accepter le contrôle de la France sur la sidérurgie allemande (car il s'agissait bien sûr aussi de ça) sans discrimination manifeste.

Mais plus profondément l'Europe comme espace de civilisation d'origine chrétienne et de démocratie

Mais on ne peut pas réduire Schuman à cela, c'est-à-dire uniquement à la volonté de maintenir le rôle primordial de la France et de contrôler l'Allemagne. Schuman en effet croyait profondément à l'Europe. « L'Europe est une communauté spirituelle et culturelle », comme il le déclara Schuman lors d'une conférence à Rome en octobre 1953. Elle avait pour lui très clairement deux fondements : la « civilisation chrétienne » ; la démocratie (d'ailleurs à ses yeux issue du christianisme).

La construction européenne supposait une « conscience des affinités historiques » et « une volonté politique au service d'un même idéal humain ». Pour Schuman cette Europe était définie dans sa nature profonde par son histoire et sa civilisation ; mais sa construction politique effective supposait une volonté commune respectant le cadre des valeurs démocratiques.

Il n'était pas question pour Schuman de faire disparaître les États ; ceux-ci seraient le « soubassement » d'un étage nouveau ; « le supranational reposera sur des assises nationales ». En même temps sa démarche se voulait pragmatique : il s'agissait d'apporter des « solutions aux problèmes concrets » et non pas de créer un super-État. En ce qui concernait l'intégration politique, « un minimum » lui apparaissait cependant à la longue constituer un complément nécessaire de l'intégration économique. Mais pour l'action internationale de l'Europe il n'envisageait pour l'avenir prévisible qu'une coopération renforcée et une consultation préalable entre les gouvernements, ainsi qu'une cohésion progressivement accrue par l'habitude de la collaboration au sein des organismes existants.

Schuman et l'avenir de l'Europe communiste

Sa conception de l'Europe comme espace de civilisation comportait évidemment toute l'Europe, pas seulement les Six ou l'Europe occidentale. À terme les « satellites » de l'URSS en feraient partie, quand ils seraient débarrassés du totalitarisme communiste. Sur le plan des principes les choses étaient claires :

« Tous les pays européens ont été pétris par la civilisation chrétienne... Tous ces pays ont vocation de rejoindre la Communauté européenne, à condition qu'ils vivent sous un régime authentiquement démocratique... Quant aux pays d'Europe centrale et orientale aujourd'hui privés de liberté par un régime totalitaire, ils rejoindront l'Europe communautaire, n'en doutons pas, dès qu'ils le pourront »

L'actualité de Robert Schuman.

Mais plus profondément et d'une façon générale, jusqu'au traité de Maastricht en tout cas c'est, avec plus ou moins de bonheur, la méthode Schuman qui a été suivie. La construction européenne a progressé par des abandons progressifs de souveraineté au profit d'organismes supranationaux dans des domaines précis et pour lesquels existait un consensus mais sans remettre en cause les États.

De même, pour la conception générale de l'Europe, on remarque que les idées de Robert Schuman sont restées longtemps admises. On avait là une Europe clairement définie, qui reposait sur des valeurs universelles comme la démocratie et les droits de l'homme mais qui affirmait clairement sa spécificité comme espace géographique, historique et de civilisation, ce qui était exactement la conception de Robert Schuman.

Mais ça a changé à la fin des années 1990 : les crises récentes (2008 et maintenant) proviennent aussi du fait que l'Union européenne a cessé d'affirmer sa spécificité d'espace économique, culturel et de souveraineté, mais a voulu se fondre dans la mondialisation. Robert Schuman a toujours des choses à nous dire sur l'Europe véritable.